



Entretien avec Jean-Pierre SERRA ...

MPA : Pourrions-nous revenir quelques instants sur les élections municipales de mars 2008 ? Quels enseignements en avez-vous tirés ?

Le résultat parle de lui-même. Certes, nous avons été confrontés à une puissante « machine » électorale, mais le score est sans équivoque ! **Nous l'avons accepté, conscients que tout ce que nous avons dénoncé** durant 7 années d'opposition au Conseil Municipal, **n'était pas partagé par la majorité des électeurs ! Nous ne pouvions donc siéger à nouveau** et revivre ce que nous avons enduré au cours du mandat précédent, visiblement sans résultat ! **Par cette décision, nous souhaitons aussi et surtout alerter les pouvoirs publics** sur ce qui se déroulait en Mairie. Ce ne fut pas une décision facile, **mais pour nous c'était la seule !**

MPA : Etiez-vous conscients qu'une partie de vos électeurs n'allaient pas comprendre cette position ?

Bien sûr et nous avons tenté de l'expliquer le plus clairement possible. Nos communiqués de presse ont été malheureusement tronqués, vidés de leur sens, ce qui a accentué l'incompréhension.

Comme nous l'avons dit et écrit, **notre combat continue, mais de l'extérieur afin de défendre les intérêts** de celles et ceux qui nous sont restés fidèles !

Il reste à la vérité d'éclater et ce jour-là, tout le monde comprendra.

MPA : Revenons à votre mandat de Conseiller Général du Canton du Muy-Puget-Roquebrune. Quelles perspectives 2011 ? Comment réagissez-vous à la candidature du Maire de Roquebrune ?

Vous savez, je suis pour l'instant le **Conseiller Général sortant** de ce Canton et je le reste **jusqu'en mars 2011 !** Mes priorités sont pour l'instant ailleurs ! Je dois d'abord **poursuivre mon action aux côtés d'Horace LANFRANCHI** pour une année 2010 qui s'annonce encore difficile pour les

finances départementales et de ce fait pour nos projets communs.

Je dois aussi **défendre les dossiers du Canton** et je puis vous affirmer qu'il me faudra toute mon énergie et tout mon poids pour obtenir les aides attendues.

En tant que **Vice-Président délégué au tourisme et Président de l'Agence de Développement Touristique**, je me dois aussi de poursuivre mon action en faveur de ce secteur si important pour nos territoires et nos habitants.

Enfin, **j'estime que pour l'instant, ce sont les élections régionales qui sont prioritaires.** Il faut tout mettre en œuvre pour sensibiliser nos électeurs sur les enjeux pour notre Région. Je suis donc aux côtés **d'Hubert FALCO, notre Ministre, tête de liste dans le Var**, ainsi que de Josette PONS, Elie BRUN et nos conseillers sortants dans ce combat pour reconquérir la Région pour 4 ans !

« Bien sûr, je serai candidat en mars 2011 ! »

MPA : Si les régionales sont votre priorité, vous ne pouvez pas perdre de vue la campagne des cantonales qui est lancée et où vous retrouvez votre adversaire de toujours ?

Bien sûr, mais vous savez, **je suis en campagne depuis mars 2004**, date à laquelle j'avais très largement battu celui qui m'avait écarté de la Mairie de Roquebrune de quelques voix en 2001.

Quant à lui, **c'est la 3ème fois qu'il se présente contre moi dans ce Canton.** En 1998, alors que j'avais les investitures de l'UDF et du RPR ! En 2004, alors que l'UMP n'avait pas tranché et donné d'investiture ni à l'un, ni à l'autre, **j'étais pourtant le sortant ! Pour être franc, je pensais qu'il ne le ferait pas en 2011, car c'est moi qui ai été investi par l'UMP pour ces cantonales et il le sait très bien !** Cette investiture m'a été donnée en **décembre 2007** avant les municipales !

C'est le Comité Départemental de l'UMP, présidé par **Hubert FALCO**, qui a suivi la proposition de **Georges GINESTA** de me donner en tant que Conseiller Général sortant l'investiture aux Cantonales, puisque celle des municipales était donnée au Maire sortant de Roquebrune. **Je ne peux donc imaginer un seul instant que cette position puisse être remise en question**, car elle a été adoptée à l'unanimité par le Comité Départemental de notre Mouvement.

Je suis le Conseiller Général sortant, j'ai œuvré durant 7 ans au sein de notre majorité pour que notre Canton bénéficie des interventions départementales et cela personne ne peut le contester ! Il suffit de prendre connaissance dans les pages qui suivent ce que j'ai pu apporter pour Roquebrune, pour Puget et Le Muy !

De plus, **il faut savoir que la durée du prochain mandat est de 3 ans**, car la loi prévoit de renouveler en 2014, tous les élus territoriaux en même temps.

MPA : Justement, pouvez-vous éclairer nos lecteurs sur ce projet de loi et sur les modifications qui sont envisagées ? Tout cela semble bien compliqué et est-ce que les électeurs vont s'y retrouver ?

Effectivement, rien n'est simple et il va falloir faire preuve de pédagogie !

En fait, les mandats des **Conseillers Régionaux** que nous allons élire en mars 2010 ont été **réduits à 4 ans** pour arriver à échéance en 2014. Ceux des **Conseillers Généraux**, qui seront élus en mars 2011 ont été **ramenés à 3 ans.**

Ainsi en mars 2014, les électeurs sur un même bulletin désigneront leurs **conseillers municipaux (Mairie), leurs conseillers communautaires (Communauté de Communes, d'Agglomération ou Urbaine), leurs conseillers territoriaux (Conseil Général et Conseil Régional).**

J'aurai l'occasion de vous en reparler dès que le Parlement se sera prononcé !

Pour illustrer cette interview de Jean-Pierre SERRA sur les cantonales de mars 2011, ci-dessous deux articles parus en 2007, lors des investitures de l'UMP pour les municipales :

Municipales : rares turbulences dans l'horizon calme de l'UMP

POURQUOI La commission nationale a confirmé, sans surprise, l'investiture de tous les sortants UMP dans les grandes villes. Ailleurs, un comité local tranchera de rares différends.

Dans le Var, l'UMP a élu ses nouveaux élus pour les élections municipales de mars 2011. La direction nationale a confirmé l'investiture de tous les sortants UMP dans les grandes villes. Ailleurs, un comité local tranchera de rares différends.

Pour ces grandes villes, les élus sortants ont été confirmés sans surprise. Ainsi, à Roquebrune-sur-Argens, c'est Luc Jousse, maire sortant, qui sera investi pour un second mandat. A Saint-Cyr, c'est Philippe Barthélémy, conseiller général sortant, qui sera investi pour un second mandat. A Saint-Raphaël, c'est Jean-Pierre Serra, conseiller général sortant, qui sera investi pour un second mandat.

En revanche, dans les communes de moins de 1000 habitants, les investitures ont été plus difficiles. C'est le cas de Saint-Raphaël, où un comité local a dû trancher entre deux candidats.

Le directeur régional de l'UMP, Jean-Pierre Serra, a déclaré : « Nous sommes très fiers de confirmer l'investiture de tous les sortants UMP dans les grandes villes. Cela montre la confiance des électeurs envers nos élus sortants. Dans les communes de moins de 1000 habitants, nous avons eu quelques différends, mais ils ont été résolus rapidement. Nous sommes convaincus que nos élus sortants continueront de travailler pour le bien de nos communes. »

Les rôles définitivement attribués à Roquebrune

La guerre dure depuis des années. Aussi, sur proposition du député Georges Ginesta, l'UMP a choisi de régler, une bonne fois pour toutes, la rivalité qui oppose le maire de Roquebrune, Luc Jousse, au conseiller général et ancien maire Jean-Pierre Serra. Car pour le député-maire de Saint-Raphaël, entre les deux, la situation a déjà été clarifiée par des primaires : Jousse l'a emporté aux municipales, Serra aux cantonales. La situation est donc désormais ainsi actée : chacun est réinvesti pour le mandat qu'il détient, et jamais ne le sera pour viser celui du voisin.

l'affrontement entre Philippe Barthélémy et Caroline Giran à Saint-Cyr, tout comme l'éternelle rivalité de Roquebrune-sur-Argens, entre le maire sortant Luc Jousse et le conseiller général Jean-Pierre Serra.

« Dans certains endroits, il n'y aura peut-être pas d'investiture », mais donc des primaires, estime Jean-Pierre Giran. « C'est la ligne que nous avons envie de tenir avec Hu-

bert Falco. » Cette neutralité de circonstance permettrait notamment d'oublier au passage la règle de la « prime au sortant ».

Georges Ginesta, qui devra régler le cas de Roquebrune, n'est pas de cet avis. « *La logique veut qu'on investisse le sortant. Les Roquebrunois ont déjà tranché une primaire en 2001, plaide-t-il. Jousse a gagné, il doit être investi. Et Serra doit l'être aux cantonales.* »

Les rôles définitivement attribués à Roquebrune

La guerre dure depuis des années. Aussi, sur proposition du député Georges Ginesta, l'UMP a choisi de régler, une bonne fois pour toutes, la rivalité qui oppose le maire de Roquebrune, Luc Jousse, au conseiller général et ancien maire Jean-Pierre Serra. Car pour le député-maire de Saint-Raphaël, entre les deux, la situation a déjà été clarifiée par des primaires : Jousse l'a emporté aux municipales, Serra aux cantonales. La situation est donc désormais ainsi actée : chacun est réinvesti pour le mandat qu'il détient, et jamais ne le sera pour viser celui du voisin.

● Les rôles définitivement attribués à Roquebrune

La guerre dure depuis des années. Aussi, sur proposition du député Georges Ginesta, l'UMP a choisi de régler, une bonne fois pour toutes, la rivalité qui oppose le maire de Roquebrune, Luc Jousse, au conseiller général et ancien maire Jean-Pierre Serra. Car pour le député-maire de Saint-Raphaël, entre les deux, la situation a déjà été clarifiée par des primaires : Jousse l'a emporté aux municipales, Serra aux cantonales. La situation est donc désormais ainsi actée : chacun est réinvesti pour le mandat qu'il détient, et jamais ne le sera pour viser celui du voisin.